

Managed care^{entreprise} pour que santé rime avec productivité



Une bonne gestion des ressources humaines est l'un des moteurs de succès d'une entreprise. En qualité de spécialiste de l'assurance de personnes, le Groupe Mutuel apporte une contribution positive dans ce domaine. Il ne se contente pas de simplement assumer la gestion administrative des cas d'incapacité de travail et de verser les prestations, mais offre également un programme «Managed care^{entreprise}» qui soutient les entreprises dans la gestion de l'absentéisme.

La santé des collaborateurs doit être prise au sérieux. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les conséquences personnelles et économiques des incapacités de travail, d'observer l'augmentation des rentiers AI ainsi que les exigences accrues du monde professionnel. Selon une étude du Secrétariat à l'économie (seco), si l'on additionne aux coûts du stress, qui représentent 4,2 milliards de francs, l'ensemble des dépenses liées aux accidents et maladies professionnelles, on obtient pour la Suisse la somme d'environ 8 milliards de francs. Des troubles tels que le stress, le mobbing, le burnout, la dépendance et les surcharges physiques nécessitent des interventions responsables et ciblées aussi dans les entreprises.

Le Groupe Mutuel offre un programme qui s'attaque à l'absentéisme en cas de maladie ou d'accident. Tout débute par un traitement spécialisé des dossiers d'indemnité journalière, puis par une prise en charge personnalisée des employés malades ou accidentés de longue durée. Il s'agira, par exemple, d'adapter la place de travail, voire d'envisager une conversion vers une nouvelle activité. La dernière phase s'oriente sur la prévention et la promotion de la santé par une série de mesures touchant à l'aménagement du poste de travail, à l'ergonomie, à la gestion du stress et des conflits.

Les étapes de l'intervention

Dans un premier temps, le Groupe Mutuel réalise une analyse de la sinistralité de l'entreprise et recense les cas de maladie et accidents les plus fréquents. Sur la base de cette photographie et des prestations versées (reporting des coûts), on fixe, d'entente avec l'entreprise, les objectifs et mesures à prendre. Certaines ressources seront également fournies aux entreprises, au travers d'un réseau

de partenaires tels que visiteurs des malades, médecins de proximité, médecins-conseils ou encore les Case Managers qui se chargent d'un suivi plus personnalisé du cas. Selon la situation, on pourra de surcroît faire appel à des professionnels du social ou de la prévention. Ces divers intervenants agissent en synergie, dans une véritable approche «win-win» pour l'employeur qui réduit la durée des incapacités de travail mais également pour l'employé qui est pris au sérieux et soutenu dans ses difficultés.



Un programme novateur

Cette démarche Managed care est à la fois novatrice et originale car c'est la première fois qu'un assureur met en place un programme de prise en charge globale. L'originalité tient au fait que l'on sort du cloisonnement entre les diverses institutions sociales. Il faut éviter que l'employé malade ou accidenté soit, en plus, confronté à la jungle des organismes sociaux dans laquelle il risque de se perdre. L'approche Managed care a l'avantage de lui ouvrir tout de suite les bonnes portes (conseillers, spécialistes, etc.) afin de lui permettre de reprendre pied.

Formation inédite sur l'absentéisme en entreprise

La Haute Ecole Valaisanne (HEVs2) ainsi que le Groupe Mutuel se sont associés pour la création d'une formation inédite sur la gestion de l'absentéisme en entreprise. Le premier module a débuté en septembre 2005 en Suisse Romande. Au vu du succès fulgurant de ce cours, la première volée a d'ores et déjà été dédoublée. Une formation identique verra le jour Outre-Sarine, dès le mois de septembre 2006, de concert avec l'Institut de la Haute Ecole Santé Social du Nord Ouest de la Suisse (FHNW), basé à Olten.

Cette nouvelle formation continue, destinée aux responsables des Ressources Humaines (RH) et aux patrons de PME, comble une lacune puisqu'un tel enseignement n'existe pas dans notre pays. Cette formation aborde divers domaines, qui vont du rôle des RH dans la détection et la gestion des absences à la mise en place d'une politique active de promotion et de management de la santé en entreprise. Chaque module alterne cours, présentations de cas pratiques, élaboration par les participants d'instruments de gestion qu'ils testeront dans leur propre entreprise, tout comme des périodes de mise en pratique et d'expérimentation sur le terrain.

Au terme de ce cursus, le participant disposera d'un nouvel outil concret de gestion de l'absentéisme directement applicable à son entreprise. De plus, cette formation débouche sur un certificat postgrade reconnu.

Renseignements et inscriptions :
Groupe Mutuel, rue du Nord 5, 1920 Martigny
Tél. 0848 803 777
Olivier Chambovey
e-mail : entreprise@groupemutuel.ch
www.groupemutuel.ch